

Bassins

# La salle de gym valorise les qualités du bois local

**Ce soir sera inaugurée la nouvelle salle de gym du village, réalisée presque entièrement avec du bois communal**

Gilles Biéler

Ils sont tellement fiers de leur réalisation qu'ils en ont fait une pub, parue cette semaine dans les médias locaux (dont 24 heures). Le défi imposé: construire une salle de gymnastique entièrement avec du bois coupé à Bassins. Un challenge relevé - et fêté ce vendredi soir - à 65%, sur un total de 91% de bois coupé et transformé dans le pays. «Encore aujourd'hui, les gens pensent que c'est impossible ou hors de prix. Avec cette salle de gym, on prouve le contraire.» S'il en est un qui semble avoir plus appris que les autres à l'issue de cette «aventure», c'est bien Raphaël Jacquier, fondé de pouvoir de l'entreprise Batineg, qui a géré le chantier. «Je ne le cache pas, avant d'avoir été mis devant cette condition absolue de valoriser les filières locales, je faisais comme tout le monde dans le métier: je travaillais avec mes fournisseurs habituels, je choisissais les produits sur catalogue.»

Car la demande de la Municipalité de Bassins, en point 1 du règlement de son concours, était aussi claire que peu banale: la commune fournit le bois, au prix du marché. «J'ai encore récemment entendu des responsables de collectivités publiques assurant que la loi sur les marchés publics les empêchait d'imposer la production de leur commune. Or c'est faux.» «C'est souvent un oreiller de paresse, sourit le syndic de Bassins, Didier Lohri. On peut tout à fait imposer la fourniture de bois communal, la preuve, c'est qu'on l'a fait en toute légalité.»

**Du travail en plus**

Mais vouloir n'est pas encore pouvoir. «Pour tout le monde, ça a été du travail en plus, poursuit Raphaël Jacquier. On a tous dû sortir de nos zones de confort.» Ainsi, l'entrepreneur est parti sur les routes vaudoises avec Amaury Annen, garde forestier à Bassins et directeur du Groupement forestier de la Serine (AGFORS), afin de trouver les artisans et entreprises capables de transformer le bois



La charpente est constituée à 100% de bois bachennard transformé dans le canton. Les troncs faisant office de poutres «doivent rappeler qu'ici tout vient de nos forêts», insiste Didier Lohri.

65%

C'est la part de bois communal utilisé pour la construction de la salle de gym de Bassins. Au total, 91% du bois est suisse.

communal. A la Cézille, à Orges, à Grens, chacun avec ses spécialités. «Ces partenaires locaux avaient simplement le savoir-faire précis pour le résultat que nous recherchions.» Et s'ils ne trouvaient pas dans le canton, ils allaient plus loin, à Saint-Aubin (NE), au Mouret (FR) ou, pour le

plus lointain, à Küsnacht (SZ).

Au final, la salle de gym, tout de bois vêtue, est bien debout. Avec en parois intérieures des lamelles de sapin blanc, «pas forcément parfaites, avec des nœuds et quelques petits défauts, mais d'ici», note satisfait Amaury Annen. A l'extérieur, on verra vieillir du mélèze. «Ce bois, je l'ai suivi de la coupe à son installation, s'enthousiasme Raphaël Jacquier. J'étais là à chacune des étapes, le sciage à Marchissy, le séchage à La Rippe... Ce retour à l'origine d'une matière que nous ne voyons habituellement que transformée est un point très marquant de cette aventure.» A tel point qu'il jure se faire désor-

mais porte-parole de la production locale. «Maintenant que nous avons cette compétence, nous avons aussi la responsabilité de promouvoir cette possibilité de construire local auprès de ceux qui nous maintient.» Une flamme partagée par Didier Lohri: «Nous avons prouvé que notre production est bonne aussi pour la construction!» Amaury Annen lève les yeux vers la charpente, vers ces arches géantes en lamellé-collé, vers ces troncs pressés de bruts servant de poutres. «Voilà que le bois que l'on a travaillé du est enfin valorisé justement, sans finir en copeaux, c'est quand même une sacrée fierté...»

## Le parlement pas fait du même bois

«Je félicite la Commune de Bassins!» Peu avare de compliments, le conseiller d'Etat Pascal Broulis tire sans même qu'on le lui demande un lien avec la contraction du nouveau parlement. Un projet qu'il chapeaute et dont la charpente sera faite de bois vaudois, certes, mais en partie transformé en Allemagne. «Les situations ne sont pas les mêmes», défend-il d'emblée. Ne connaissant pas précisément le dossier, ni Didier Lohri ni Raphaël Jacquier ne se risqueront à la comparaison avec la charpente de la future maison

du Législatif cantonal. En tout cas pas sur la transformation du bois outre-Rhin. Sur l'argument financier que le bois suisse est plus cher, par contre, le syndic monte au front: «C'est faux! estime-t-il. Nous apportons ici la preuve que faire ce choix ne grève pas un budget. Le bois de la Commune a été acheté au prix du marché et nous avons respecté l'enveloppe allouée pour l'ouvrage.» «J'ai fait le forcing pour avoir du bois cantonal, estime le conseiller d'Etat. C'est déjà un signal fort. Ensuite, l'Etat dispose d'un

certain budget, il soumissionne, peut fixer certaines conditions comme la fourniture de son propre bois, mais en aucun cas ne peut exiger de favoriser une entreprise plutôt qu'une autre.» «C'est vrai, confirme Raphaël Jacquier. Mais le prestataire peut aussi décider de ne faire appel qu'à des partenaires locaux. A tous les échelons, nous avons une responsabilité.» Un discours libéral que ne reniera pas Pascal Broulis: «Dans tous les cas, il est vital de dynamiser notre filière bois. En cela, Bassins s'est montrée exemplaire.»

Morges

### Nouvelle expo au Musée Forel

L'exposition intitulée «Visages, 12 compositeurs de musique gravés à l'eau-forte par Marcel Amiguet» s'est ouverte hier dans les salons du Musée Alexis Forel. En 1928, le peintre vaudois publiait à Paris un portefeuille de douze portraits de compositeurs célèbres, dont Igor Stravinski, Maurice Ravel, Paul Dukas ou encore Vincent d'Indy. Cette galerie est exposée pour la première fois dans son ensemble. Elle est entourée d'une série de dessins préparatoires qui sont inédits. L'exposition est ouverte au public jusqu'au 6 décembre prochain. **L.B.**

Le chiffre

111

En milliers de francs, il s'agit de la somme qui sera déboursée par la Ville de Morges pour les travaux routiers complémentaires aux abords du quartier En Bonjean, à l'ouest de la localité. Concrètement, le chantier vise la pose d'un nouveau revêtement phono-absorbant sur la route située entre le giratoire du Petit-Bois et la limite communale avec le village de Tolochenaz. A noter également que les pistes cyclables seront, elles aussi, dotées d'un revêtement qui absorbe le bruit. Enfin, des travaux de marquage sont prévus dans ce périmètre. **L.B.**

Morges

### Impôt sur la succession stable

Le taux d'impôt sera de 68,5% en 2016 à Morges. Sans surprise, le Conseil communal l'a maintenu à son niveau actuel dans sa séance de mercredi soir. La demande du PLR Jean-Hugues Busslinger de diviser par deux l'impôt sur la succession en ligne directe descendante a été largement débattue. Son auteur souhaitait qu'un geste symbolique soit fait envers les contribuables en baissant un peu la pression fiscale. La majorité ne l'a pas suivi, estimant que la proposition était malvenue alors que le budget 2016 présente plus de 3,5 millions de déficit. **R.E.**

Prangins

### Mort suspecte au port des Abériaux

Un témoin a découvert mardi soir le corps sans vie d'un jeune homme, à deux mètres de profondeur, dans l'eau du port des Abériaux. La victime avait fait l'objet d'un avis de disparition lancé lundi par la police cantonale. Le jeune homme n'avait pas donné de nouvelles depuis le mercredi précédent, alors qu'il quittait l'Hôpital psychiatrique de Prangins, où il était en traitement. Les causes de sa mort ne sont pas connues, mais la police exclut l'intervention d'un tiers. Elle pourrait être accidentelle ou intentionnelle. Une enquête est ouverte. **R.E.**



Des barrières ont été disposées sous l'ouvrage pour mettre les piétons à l'abri des chutes de fragments. **PATRICK MARTIN**

## Le pont de l'autoroute s'effrite sur le trottoir

**Des barrières sont posées pour éviter aux piétons de recevoir sur la tête des cailloux qui se détachent de l'ouvrage, à côté de la gare de Morges**

«Est-on sûr que les cailloux vont tomber dans le triangle délimité par les barrières Vauban?» a interrogé, non sans un brin de malice, l'élu PLR Pierre Marc Burnand, mercredi soir, lors de la séance du Conseil communal. Le conseiller demandait des explications sur l'état du pont de l'autoroute qui traverse Morges, et plus particulièrement à la hauteur de la rue de la Gare. Depuis plusieurs jours, des barrières empêchent l'accès à quelques mètres carrés. Dans ce périmètre, des pierres mesurant parfois plus de 2 centimètres finissent leur chute après s'être détachées de l'ouvrage d'art.

La question du conseiller a mis dans l'embarras son municipal Jean-Jacques Aubert. «Ça doit venir des ferrures du pont, mais il faut que nous prenions contact avec l'OFROU (ndlr: l'Office fédéral des routes)», a-t-il tenté d'expliquer mercredi soir.

La dégradation de l'ouvrage d'art a été constatée depuis une dizaine de jours, précise l'office par la voix d'Olivier Floc'hic, responsable information et communication de la Division infrastructures. «Le problème n'est pas lié à un accident, mais à l'usure, note le porte-parole. La zone concer-

née sera purgée et consolidée dans les semaines à venir.» Le pont en question avait fait l'objet d'une inspection complète jusque dans la structure de l'ouvrage il y a deux ou trois ans, et il était alors en bon état.

«Aucune détérioration de la structure du pont n'a été constatée»

Olivier Floc'hic  
Porte-parole de l'OFROU

Pour Olivier Floc'hic, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. «Il n'est pas prévu d'assainir le pont dans le chantier à venir. Les travaux consisteront à faire tomber ce qui ne tient pas et à assurer le reste. Aucune détérioration de la structure du pont n'a été constatée.» Il n'empêche, par mesure de sécurité, l'OFROU inspectera profondément l'ouvrage pour contrôler son état général. Une pareille détérioration est jugée rare.

«Le réseau autoroutier est bien surveillé. Les ponts font notamment l'objet d'une inspection tous les cinq ans», insiste Olivier Floc'hic. **R.E.**

Découvrez l'état du pont en images sur [morges.24heures.ch](http://morges.24heures.ch)

## Le président de Rives publiques a été blanchi

**Le Tribunal cantonal a cassé la condamnation de Victor von Wartburg, qui avait cisailé une clôture empêchant l'accès au lac à Tannay**

«On boira certainement un verre de champagne lors de notre assemblée générale du 13 octobre. On aura quelque chose à fêter.» Victor von Wartburg ne cache pas sa satisfaction. Le remuant président de l'association Rives publiques vient de gagner une manche dans son combat pour l'accès généralisé au bord du lac. Dans un jugement rendu cette semaine, le Tribunal cantonal a cassé le verdict du Tribunal de police de La Côte, qui date du mois de mars.

En début d'année, Victor von Wartburg avait été condamné à des jours-amendes avec sursis et à une petite amende, mais s'était vu obligé de payer quelque 25 000 francs d'indemnités et de frais de la cause. Ce jugement était lié à une action menée en juin 2012 par le président de Rives publiques, qui avait cisailé des clôtures métalliques empêchant l'accès au lac dans les villages de Tannay

et de Versoix (GE). Deux propriétaires vaudois avaient déposé une plainte pour dommage à la propriété.

Après avoir essayé de les faire démonter sans succès par la voie juridique, Victor von Wartburg avait choisi l'action sur le terrain en invoquant la loi sur le marché-pied et le Code civil. «La loi dit que le propriétaire grevé ne peut en aucune façon empêcher l'exercice de la servitude et que le bénéficiaire peut prendre toutes les mesures nécessaires pour conserver son droit en l'exerçant de la manière la moins dommageable, et c'est précisément ce que nous avons fait le 22 juin 2012», souligne-t-il. A noter que les barrières en question ont été jugées entretiens illicites et la justice avait fait une demande pour qu'elles soient démontées.

«Le jugement est fantastique pour notre cause», souligne encore Victor von Wartburg. Il espère qu'il sera le moteur pour d'autres bonnes nouvelles. Il attend, avec son association, plusieurs verdicts concernant notamment sa qualité de recourant dans différentes affaires touchant à l'accès aux rives. **R.E.**